

Le 2ème Grand défi « Folk-Trad- world » de MusiKenSaire

MKS Association propose aux groupes, artistes, chanteurs amateurs de la Normandie, dans les mouvances folk, world, et musique traditionnelle, de s'inscrire et de tenter leur chance pour le deuxième « Grand Défi Folk-World-Trad. » du festival MusiKenSaire. Aujourd'hui les musiques traditionnelles sont pratiquées en France et dans le monde par des musiciens amateurs et professionnels, qui puisent dans le patrimoine culturel de leurs ancêtres. Leur démarche artistique est de donner une nouvelle vie à ces répertoires oubliés, en y intégrant leur feeling personnel, leurs préoccupations du moment, et leurs influences quotidiennes. La frontière entre musique trad. et musique actuelle est parfois difficile à cerner, mais les barrières artistiques n'existent que pour être dépassées, et transcendées par des artistes audacieux aux esthétiques souvent plurielles. MusiKenSaire est en permanence à la recherche de talents nouveaux et émergents, dans toute la Normandie.

Règlement 2018

Un comité d'écoute, composé de professionnels, choisit sur dossier les groupes, artistes et chanteurs qui se produiront dans le cadre de la 6^{ème} édition du festival MusiKenSaire qui se tiendra à Barfleur les 1^{er} et 2 septembre 2018. Chaque artiste ou groupe doit faire parvenir un enregistrement de 4 morceaux (chansons ou instrumentaux), en précisant le titre, l'origine, le nom du ou des musiciens, les instruments joués, le nom ou les noms des arrangeurs, ainsi que ceux de l'auteur et du compositeur quand il s'agit d'une composition.

Les groupes sélectionnés devront présenter, sur la scène « chapiteau » du festival MusiKenSaire 2018 le dimanche 2 septembre à Barfleur après-midi, quatre titres joués en live (pas de bande son, ni playback).

Les critères de décision des membres du comité d'écoute, pour la présélection :

- L'originalité des morceaux présentés.
- L'originalité de l'arrangement musical.
- La qualité de l'écriture, et de la composition (quand il s'agit de compositions)
- Le travail vocal et le placement de ou des voix.

Les critères de décision des membres du comité lors du deuxième « Grand Défi Folk-World-Trad. » du dimanche 2 Septembre à Barfleur

- La présentation sur scène
- Les tenues de scène
- L'originalité du choix du répertoire
- L'originalité des arrangements musicaux
- Le travail des voix et des chœurs

- La qualité de l'écriture et de la composition

Composition du comité de sélection :

- Mr Eric Buhot, Président de MKS Association
- Mr Jean Christophe Deluen, Vice président de MKS Association
- Mr Gérard Viel, web revue « 5 Planètes »
- Mme Laurence Loyer Camebourg, Directrice de l'action culturelle du comité départemental de la Manche, responsable du festival des Traversées de Tatihou
- Mr ou Mme (en attente), directeur ou directrice de France Bleu Cotentin
- Mr Michel Mauger, Maire de Barfleur
- Mr Gérard Picot, représentant le magasin « Le Point d'Orgue » de Cherbourg en Cotentin.

Modalités Pratiques : MusikenSaire mettra à la disposition des artistes les conditions de scène et de sonorisations nécessaires au bon déroulement de leurs prestations. Tout artiste ou groupe autorise MKS Association à utiliser à titre gracieux, les photographies, documents phonographiques et vidéo fournis par l'artiste ainsi que les images et enregistrements pris lors de la manifestation et ce dans l'unique cadre de la communication des activités de MKS Association pendant une durée de 5 ans. Le tout sans pouvoir exiger une quelconque rémunération ou contrepartie. L'âge minimum requis pour participer aux tremplins est de 16 ans au 1er janvier 2018. Pour chacun des tremplins, et pendant une durée de 5 ans, tous les lauréats s'engagent à faire mention de leur participation au Festival « Grand Défi Folk-World-Trad. » MusikenSaire. Le bureau du conseil d'administration de MKS Association est le seul qualifié d'organisateur, et compétent pour assurer la rédaction et les modifications du règlement « Grand Défi Folk-World-Trad. » dès que cela s'avère nécessaire dans l'intérêt de la manifestation. Une petite restauration sera proposée aux groupes qui en feront la demande, auprès de l'organisation de MusiKenSaire.

Toute inscription équivaut à l'acceptation du règlement.

Les prix :

- Une programmation dans le cadre du Week-end Folk-World-Trad de Quettehou en février ou mars 2019 (organisé par MKS Association)
- Une programmation dans le cadre du village festival des Traversées Tatihou 2019
- Un article interview dans la web revue 5planètes
- Une programmation dans l'émission Le Live de France Bleu Cotentin
- Un bon d'achat au magasin Le Point d'Orgue à Cherbourg



Le dossier d'inscription est téléchargeable à partir du 1^{er} mai 2018 sur

www.musikensaire.fr

et à renvoyer complet avant le 31 juillet 2018 à

contact@musikensaire.fr